Téléphone portable et cancer : le débat est relancé

Compte Test - 2012-10-26 22:30:00 - Vu sur pharmacie.ma

Après 10 ans de procédures judiciaires, la Cour de cassation de Brescia (Italie) vient d'admettre que la tumeur bénigne décelée en 2002 sur un ganglion situé du côté gauche du crâne, chez un cadre nommé Innocente Marcolini, était liée à l'utilisation professionnelle intensive, par ce dernier, d'un téléphone mobile, à raison de 5 à 6 heures par jour durant 12 ans. Un taux d'invalidité de 80 % lui a été reconnu.

Cette décision de justice a relancé, sur des bases relativement solides, le débat sur les éventuels liens de cause à effet entre les ondes électromagnétiques émises par les portables et de possibles cancers ou tumeurs. "(...) La notion de débat est [ainsi] reconnue", commente le Dr Patrice Halimi, fondateur de l'Association Santé Environnement, dont sont membres 500 médecins.

Rappelons qu' en 2011, l'OMS déclarait : "il n'a jamais été établi que le téléphone portable puisse être à l'origine d'un effet nocif pour la santé", alors que l'une de ses émanations, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) évoque - paradoxe ! - "les effets cancérigènes possibles pour l'homme" des ondes issues des mobiles.